



Refus d'échange d'article !

Par **cody83**, le **26/02/2008** à **18:45**

bonjour et merci pour vos réponses,

lundi entre midi et deux je ne travail pas j'en en profité pour faire des achats (soutien gorges) je n'est pas eu le temps de voir qu'il y avait des cabines d'essayage donc je suis passé en caisse et j'ai acheté ses SG.

le lendemain, je retourne dans cette hyper afin d'échanger ses affaire pour "x" ou "y" raisons. A l'acceuil il refuse cet échange malgré le ticket de caisse et les soutiens gorges encore étiquettés.

raison invoqué "hygiene", je suis d'accord pour ne pas reprendre des slips mais des SG que j'ai achetés la veille c'est trop fort!

ont ils le droit de refusé.

(sachant que si j'avais essayé en magasin j'aurais été obligé d'acheté "hygiene"!!!!!!)

merci a vous tous pour vos infos

Par **Jurigaby**, le **26/02/2008** à **19:32**

Bonjour.

Oui, ils ont le droit.

C'est pas commerçant mais rien ne le leur interdit.